

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

MARCHÉS PUBLICS - GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA LOCATION D'ÉQUIPEMENTS SCÉNIQUES ET DE MATÉRIEL DE SONORISATION, LUMIÈRE ET VIDÉO AVEC PRESTATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

MARCHÉS PUBLICS - GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA LOCATION D'ÉQUIPEMENTS SCÉNIQUES ET DE MATÉRIEL DE SONORISATION, LUMIÈRE ET VIDÉO AVEC PRESTATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les besoins récurrents en matière de matériel scénique, de sonorisation, d'éclairage et de vidéo pour l'organisation des manifestations culturelles et événementielles ;

Considérant la nécessité de recourir à une prestation externe incluant la location d'équipements scéniques (structures, scènes, etc.), de sonorisation, d'éclairage et de vidéo, ainsi que l'assistance technique associée (montage, exploitation, démontage) ;

Considérant l'intérêt de mutualiser les moyens et les procédures, d'optimiser les coûts et la gestion des prestations techniques associées, la Communauté d'agglomération du Niortais élabore avec la ville de Niort un groupement de commande.

Le groupement sera constitué, une fois la convention signée et rendue exécutoire, jusqu'à la fin de validité de l'accord-cadre, objet du groupement. Les modalités de fonctionnement du groupement sont décrites dans la convention jointe en annexe.

La Communauté d'Agglomération du Niortais est coordonnatrice de ce groupement. Elle assurera donc la mise en œuvre des contrats, de leur passation à leur notification, et prendra également à sa charge la passation des documents administratifs s'y rapportant.

Chaque membre, pour sa part, s'engage à respecter les obligations décrites dans la convention.

L'accord cadre proposé pour une durée de 4 ans sera multi attributaires et composé de 2 lots :

Lot 1 : Location de matériels de sonorisation, lumière et vidéo et assistance technique

Lot 2 : Sonorisation et éclairage de spectacles, concerts avec assistance et prestations techniques

Les montants maximums sur la durée de l'accord cadre, pour le groupement, seront de :

Lot 1 : 240 000 € HT

Lot 2 : 1 320 000 € HT

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Niortais au groupement de commandes pour la location d'équipements scéniques et de matériel de sonorisation, lumière et vidéo avec prestation et assistance technique ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent ;
- Approuve les caractéristiques principales des marchés à venir ;
- Autorise le lancement de la consultation à venir et autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer, en ce qui le concerne, les marchés à venir, ainsi que tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florence VILLES

Claude BOISSON

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué